	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 26111
---	--	----------------------------

SEANCE du : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 mai 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON, de 18h30 à 19h15	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Anne ROUX
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Nathalie SOUBRE
Emile BREGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Antoine TRANCHET
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Pierre MORIN	
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Florence PREAUD	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Elina PREAULT	
Florence ERISSE, de 18h30 à 20h05	Marie-Hélène GUIGNARD	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Philippe BARON, pouvoir à Jean-François MOREAU de 19h15 à 20h21	Florence ERISSE, pourvoir à Pierre MORIN de 20h05 à 20h21	Nathalie MOREAU, pouvoir à Elina PREAULT

Secrétaire de séance : Pascale FERCHAUD, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHERSON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Désignation des représentants du Conseil Municipal auprès des instances paritaires

Par une précédente délibération en date du 30 mars 2026, le Conseil Municipal a procédé à la désignation de ses représentants au sein des instances paritaires, notamment au Comité Social Territorial (CST) et à la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT).

Toutefois, il apparaît qu'une erreur matérielle est intervenue lors de cette désignation, le nombre de représentants titulaires et suppléants au sein de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail étant incomplet.

En effet, conformément aux dispositions applicables, la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail doit comprendre un nombre de représentants conforme à celui fixé par délibération, ce qui nécessite de compléter la désignation initiale par la nomination d'un représentant titulaire supplémentaire et de son suppléant.

Il convient donc de procéder à une nouvelle délibération afin de compléter la composition de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail.

Organisme / Comité	Titulaire	Suppléant
Comité Social Territorial 4 titulaires / 4 suppléants	Emmanuelle MENARD Jean-François MOREAU Pascale FERCHAUD Yannick CHARRIER	Nathalie SOUBRE Bruno COTHOUIS Bérangère BAZANTAY Philippe BARON
F3SCT 4 titulaires / 4 suppléants	Nathalie SOUBRE Anne ROUX Bérangère BAZANTAY Bruno COTHOUIS	Pascale FERCHAUD Yannick CHARRIER Veronique VILLEMONTEIX Jean-François MOREAU

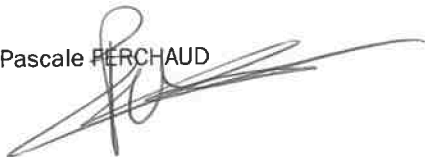
Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_111-DE
 Date de télétransmission : 21/05/2026
 Date de réception préfecture : 21/05/2026

Après en avoir délibéré, avec un vote contre (Thierry LEBLAN FALZONE), le Conseil Municipal décide :

- DE DESIGNER les représentants ci-dessus auprès des instances paritaires ;
- D'ANNULER ET DE REMPLACER la délibération n° 26074 prises le 30 mars 2026.

Le Secrétaire de séance,

Pascale FERCHAUD



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_111-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026

21 MAI 2026